

VILLE DE METZ

Pôle culture

Bibliothèques-Médiathèques de Metz

Convention avec l'Etat pour la mise à disposition de deux conservateurs de bibliothèque d'Etat auprès de la Ville de Metz (années 2010-2013)

Profil de poste 1

Emploi

Poste de conservateur général, chef de service des Bibliothèques-Médiathèques de Metz, Bibliothèque municipale classée.

Poste sous l'autorité directe du Directeur du Pôle Culture.

Missions

1. Conception et formalisation des dimensions patrimoniale, numérique et de soutien à la création prévues par la convention, dans le cadre du projet scientifique **Figures de Metz** © approuvé par le Maire de Metz.
2. Articulation du projet d'établissement avec les objectifs généraux de la Ville
3. Organisation de partenariats scientifiques, culturels et sociaux en Grande Région
4. Mise en place des services au public et de la politique documentaire
 - a. Infrastructure informatique et numérique
 - b. Communication et édition, services à distance
 - c. Aménagement des locaux
 - d. Organisation de services documentaires et de leurs conditions d'usage
 - e. Politique documentaire
5. Mise en œuvre d'actions de coopération à différents niveaux (cf. annexe)
6. Mise en place de tableaux de bord et évaluation de l'activité.

Tâches pérennes

1. Direction de l'établissement
NB La Ville a adjoint un attaché chargé de l'administration
2. Développement du service public numérique
3. Organisation générale du service et processus de travail
 - a. Information des agents
 - b. Organisation et fiches de poste
 - c. Plan de formation
4. Représentation
5. Mise en œuvre du programme d'action culturelle et conduite de projets.
6. Activité scientifique et professionnelle : publications, interventions...

Objectifs 2010-2013

1. Définition et mise en oeuvre du projet d'établissement
2. Mise en place du projet informatique et du schéma numérique concernant notamment les collections de périodiques et d'estampes
3. Conception d'une médiathèque de quartier à la Patrotte
NB Le projet de médiathèque centrale est ajourné *sine die*.

VILLE DE METZ

Pôle culture

Bibliothèques-Médiathèques de Metz

Convention avec l'Etat pour la mise à disposition de deux conservateurs de bibliothèque d'Etat auprès de la Ville de Metz (années 2010-2013)

Profil de poste 2

Emploi

Poste de conservateur en chef, adjoint au directeur des Bibliothèques-Médiathèques de Metz, Bibliothèque municipale classée.

Poste sous l'autorité directe du directeur des BMM.

Missions

1. Participation à la conception et à la formalisation des dimensions patrimoniale, numérique et de soutien à la création prévues par la convention, dans le cadre du projet scientifique *Figures de Metz* © approuvé par le Maire de Metz.
2. Mise en œuvre bibliothéconomique de ce projet
3. Ingénierie des partenariats documentaires et techniques en Grande Région.
4. Accompagnement de l'aménagement des services au public
5. Suivi de certaines actions de coopération
6. Mise en place de tableaux de bord et évaluation de l'activité.

Tâches pérennes

1. Participation à l'encadrement général de l'établissement
2. Responsabilité des fonctions informatiques en relation avec le Pôle Systèmes d'information et télécommunications : paramétrage, exploitation et maintenance, gestion du parc.
3. Responsabilité des fonctions bibliothéconomiques en relation avec l'encadrement des BMM
 - a. Mise en œuvre des fichiers d'autorité et des métadonnées
 - b. Organisation du suivi des entrées
 - c. Gestion du catalogue
 - d. Extractions et statistiques
4. Organisation technique des processus, formation informatique interne
5. Participation à la gestion des collections
6. Représentation
7. Activité scientifique et professionnelle : publications, interventions...

Objectifs 2010-2013

1. Pilotage du projet d'informatisation et du schéma numérique
 - a. Mise en œuvre d'un système informatique ouvert, Internet et mobiles
 - b. Mise en place d'une chaîne de traitement des documents numériques
 - c. Mise en place d'un nouveau progiciel d'exploitation bibliothéconomique
2. Organisation du Pôle Données chargé de mettre en œuvre les programmes d'échanges bibliographiques et de rétroconversion.